



COMPTE RENDU SEANCE DU 14 FEVRIER 2013

Le 14 février 2013, à 19 h 00, le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 18 octobre 2012
- Augmentation loyer Melle LEGOUPIL Virginie
- Annulation délibération participation pour voirie et réseaux rue d'Herqueville du 25 septembre 2012
- Rachat maison sise 3 rue Nationale
- Convention financière entre le SIEGE et la commune pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Voie
- participation financière ponctuelle pour enfant RAULT

QUESTIONS DIVERSES

- Ecole
- Boulangerie
- Fête de l'eau
- transport scolaire
- entretien trottoirs
- circulation rue de la Messe
- Eclairage public rue nationale
- nouveaux arrivants
- radars pédagogiques
- lisses Avenue du Château
- entrée mairie
- intersection rue de la Messe et rue de Daubeuf
- réserve d'eau rue de Daubeuf
- Chaudière salle des fêtes
- Haies des buissonnets
- SYGOM

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
T.STAGE (adjoints)
MRS M.GOSSENT-R.VILCOQ-R.JOHANS
MMES E.BANCE-A.LETELLIER-I.BACHELET

Absents : MR X.LORTHIOS-MME M.DUBOIS

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- Attribution aide ponctuelle accordée à la famille RAULT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 OCTOBRE 2012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 18 octobre 2012.

AUGMENTATION LOYER MELLE LEGOUPIL VIRGINIE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.88 % du loyer de mademoiselle LEGOUPIL Virginie applicable au 10 février 2013.

ANNULLATION DELIBERATION PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX RUE D'HERQUEVILLE DU 25 SEPTEMBRE 2012

A la demande de monsieur le Préfet, le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération prise le 25 septembre 2012 concernant la participation pour voirie et réseaux rue d'Herqueville.

Dans ce cas précis la délibération initiale prise le 28 septembre 2011 sera appliquée.

La réception des travaux est prévue le mercredi 20 février à 8 h 30

RACHAT MAISON SISE 3 RUE NATIONALE

Afin de lancer les travaux de transformation du logement en local commercial, le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir la maison sise 3 rue nationale appartenant actuellement à l'EPF (établissement public industriel et commercial) au prix de 73 425.41 €, qui se décompose ainsi :

- valeur foncière : 65 000.00 €
- frais et actualisation : 8 425.41 €

73 425.41 €

Maître DESLOUS notaire Aux Andelys sera chargé d'établir l'acte.

CONVENTION FINANCIERE ENTRE LE SIEGE ET LA COMMUNE POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE VOIE

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de participation financière concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de voie dont le montant s'élève à la somme de :

- enfouissement : 25 836.12 € (en investissement)
- éclairage public : 12 040.13 € (en investissement)
- France télécom : 9317.73 € (en fonctionnement)

PARTICIPATION FINANCIERE PONCTUELLE POUR ENFANT RAULT

Le conseil municipal décide d'encourager les performances sportives en hockey du jeune Rault Lévy engagé récemment dans l'équipe de Rouen en attribuant à la famille une aide ponctuelle de 500 €. Celle-ci servira à couvrir une partie des dépenses de transport pour son déplacement au Canada où il va disputer un tournoi international.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole

Report en 2014 de la mise en place de la réforme de l'école primaire, pas

assez d'information pour commencer en 2013. La commune ne dispose pas des locaux nécessaires pour accueillir les enfants durant les activités pédagogiques complémentaires.

Compte tenu de la complexité des enjeux de la réforme, la CCAE qui est concernée par les transports scolaires de toutes les communes membres décide de reporter l'application de la réforme pour la rentrée scolaire 2014/2015

Boulangerie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la CCAE a validé l'étude pour le projet d'aménagement d'une boulangerie lors du conseil communautaire du 11 février.

Fête de l'eau

La commune devait organiser la fête de l'eau « Muids sur Seine » avec une exposition à la salle des fêtes de maquettes de péniches et diverses activités sur la Seine le 15 juin prochain. Cette journée est reportée sur 2014.

Monsieur le maire est favorable à ce projet si une association s'associe avec la mairie.

Transport scolaire

Actuellement le coût annuel de transport pour un élève est de 829 €. Le coût pris en charge par le conseil général est de 600 €. Les 229 € sont répartis entre la CCAE et les usagers.

Tarifs 2013/2014

- maternelle/primaire	25 €
- collégiens	105 €
- lycéens	147 €

Il sera possible de régler en 3 fois par prélèvement bancaire dès 30 €.

Un enfant qui emprunte les transports à Rouen doit s'acquitter de la somme journalière de 1.80 €. Pour un enfant transporté par la CCAE le coût est de 0.80 €.

Le coût d'un enfant qui ne fait pas parti de la CCAE est de 250 €

Entretien trottoirs

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des courriers ont été adressés comme prévu aux riverains de la rue Nationale et de la rue Thierry de Martel leur demandant d'entretenir leurs trottoirs.

Circulation rue de la Messe rue de la Troplais

Les riverains de la Messe et de la rue la Troplais sont conviés le 8 mars à 19 h 00 à la salle des fêtes à une réunion dans laquelle, ils pourront faire des suggestions pour limiter la vitesse excessive dans leurs rues. Une invitation va leur être prochainement adressée.

Eclairage public rue Nationale

Monsieur le maire rappelle qu'il a adressé à monsieur et madame PYSZCZEK un courrier leur annonçant que la coupure de nuit de l'éclairage public sera réactivée à compter du 1^{er} février.

Nouveaux arrivants

Un courrier va être prochainement adressé aux nouveaux arrivants les conviant à un pot d'accueil. La date reste à définir.

Radars pédagogiques

Monsieur DUGUE présente un bilan établi rue Thierry de Martel (du 14/9 au 25/1/2013)

RUE THIERRY DE MARTEL

- nombre de véhicules 75921
- vitesse moyenne 48 km/h
70 % des usagers dépassent la vitesse de 43 km/h
50 % des usagers dépassent la vitesse de 47 km/h
15 % des usagers dépassent la vitesse de 57 km/h

RUE NATIONALE

- nombre de véhicules 85964
- vitesse moyenne 43 km/h
70 % des usagers dépassent la vitesse de 38 km/h
50 % des usagers dépassent la vitesse de 42 km/h
15 % des usagers dépassent la vitesse de 51 km/h

On s'aperçoit que rue Thierry de Martel 36.84 % des usagers roulent à plus de 50 km/h.

15.60 % des usagers roulent à plus de 50 km/h rue Nationale.

Lisses Avenue du Château

Les lisses endommagées par un véhicule Avenue du Château vont être remplacées.

Entrée Mairie

La peinture dans l'entrée de la mairie va être prochainement réalisée.

Intersection rue de la Messe et rue de Daubeuf

Les travaux à l'intersection de la rue de la Messe et rue de Daubeuf seront réalisés en même temps que ceux de l'Avenue Pierre Dupont.

Réserve d'eau rue de Daubeuf

Afin d'éviter tout accident, des lisses vont être installées tout autour de la réserve d'eau rue de Daubeuf.

Chaudière salle des fêtes

Monsieur le maire rappelle qu'un diagnostic a été établi par un technicien. Un devis des portes de la salle et du hall d'entrée a été demandé à la société SPF. Il est envisagé d'installer un chauffage d'appoint dans le hall et d'isoler par l'extérieur côté pompiers.

Haies des buissonnets

Monsieur VILCOQ demande quand les petits arbustes actuellement en jauge depuis 3 mois vont être plantés.
Monsieur HEROUX s'en occupe.

SYGOM

Monsieur VILCOQ rappelle que le SYGOM est composé de 37 délégués. Il reproche à celui-ci que les décisions sont prises sans aucune concertation avec les délégués qui n'ont que pour fonction lors des réunions d'approuver les décisions prises.

Il rappelle que le SYGOM a voté un budget de 3 millions d'euros pour la réhabilitation des 10 déchetteries (300.000 € pour chacune). Les travaux de celle de Muids ne vont pas tarder à commencer car un permis de construire a été accordé.

Le SYGOM a constaté qu'il y avait trop de déchets verts dans la déchetterie de Muids, il a donc décidé d'installer 2 bennes qui seront prévues à cet effet. Afin de palier aux éventuels feux, le SYGOM a décidé de créer une réserve d'eau de 120 m³

La séance est levée à 21 h 00



COMPTE RENDU SEANCE DU 12 MARS 2013

Le 12 mars 2013, à 19 h 00, le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 14 février 2013
- Préparation du BP 2013 et attribution des subventions
- local technique
- bibliothèque
- réforme des rythmes scolaires
- taxes directes locales
- Etumeca

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
T.STAGE (adjoints)
MRS M.GOSSENT-R.VILCOQ-R.JOHANS-X.LORTHIOS
MMES A.LETELLIER-I.BACHELET

Etaient absentes : MMES E.BANCE-M.DUBOIS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 MARS 2013

Suite à la remarque de monsieur VILCOQ la question concernant le nombre de délégués au SYGOM va être rectifiée. Il a été indiqué dans le compte rendu 37 délégués alors que le SYGOM est composé de 53 délégués.

PREPARATION DU BP 2013 ET ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Lors de cette séance le conseil municipal a préparé le BP 2013 et a attribué les subventions aux associations communales.

Le BP 2013 ainsi que les subventions aux associations feront l'objet d'un vote lors de la prochaine réunion le 20 mars en présence de madame la trésorière.

Afin de compléter les bilans déposés par les associations, il a décidé de leur adresser un courrier leur demandant de bien vouloir fournir les éléments manquants.

LOCAL TECHNIQUE

Afin de réduire les dépenses, monsieur VILCOQ demande qu'une étude avec retour d'investissement soit réalisée pour la création d'un local technique.

BIBLIOTHEQUE

L'achat d'un ordinateur est prévu et une réflexion est engagée sur le logiciel.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier co-signé entre la présidente du SIVOS et monsieur le maire de Muids a été adressé à monsieur le président du conseil général concernant la demande de report d'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.

TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts, cette question fera l'objet d'un vote lors de la prochaine réunion de conseil le 20 mars.

ETUMECA

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'une entreprise semble intéressée par ETUMECA. Un sondage de terrain devait être réalisé en attendant monsieur le maire va faire effectuer un constat d'huissier concernant l'abandon du terrain et la présence possible de produits toxiques.



COMPTE RENDU SEANCE DU 4 JUIN 2013

Le 4 juin 2013, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 mai, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 20 mars 2013
- Augmentation loyers communaux
- Enquête publique aliénation chemin « dit de la Nouette »
- Répartition des sièges au conseil communautaire
- Circulation rue de Daubeuf, rue de la Messe, rue de la Troplais
- Chaudière salle des fêtes
- Dons
- Terrain moto-cross
- Virement de crédit travaux rue d'Herqueville

QUESTIONS DIVERSES

- signalisation au sol rue Traversière
- remerciement don accordé à la famille RAUX
- transport scolaire
- Terrain rue Traversière

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MRS R.JOHANS-M.GOSSENT-R.VILCOQ
MME E.BANCE

Absents excusés : MR X.LORTHIOS-MME A.LETELLIER
MME I.BACHELET (pouvoir à MR L.HENOCH)
Absente : MME M.DUBOIS

Avant de commencer la séance les représentants de la société STREF et la société LAFARGE font une présentation concernant le remblaiement et le reboisement de la peupleraie située rue du Mesnil appartenant à la société STREF.

Ce projet sera réalisé sur une durée de 4 ans. 30 hectares sont à remblayer et à reboiser.

L'apport des matériaux inertes se fera par voie fluviale provenant de chantier de terrassement. Le remblai sera recouvert de terre végétale. Plusieurs essences d'arbres seront plantées.

Le rythme du remblaiement pendant 4 ans sera de 240 000m³/an.

Le terrain sera clos pendant toute la durée des travaux afin de protéger le site. Le plan d'eau à l'intérieur de la peupleraie sera conservé. Les plantations seront refaites au fur et à mesure du remblaiement. Ce chantier va permettre la création de 8 emplois.

Suite à la présentation du projet, le conseil n'a pas émis d'objections. Dans le PLU la peupleraie sera inscrite en zone de réaménagement. Le plan définitif sera présenté au conseil municipal avant son dépôt en Préfecture.

En préambule, Monsieur Bernard LÉBOUCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- Dons
- Terrain moto-cross
- Virement de crédit travaux rue d'Herqueville

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 20 mars est adopté à l'unanimité des membres présents.

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.54 % applicable au 1^{er} juin 2013 pour les loyers de mesdames DUTHIL, DEHAIS, monsieur LAROCHE ainsi que pour les loyers de tous les locataires qui n'ont pas de baux à compter du 1^{er} juillet.

ENQUETE PUBLIQUE ALIENATION CHEMIN « DIT DE LA NOUETTE »

L'enquête publique qui s'est déroulée du 14 mars au 28 mars ne comporte aucune remarque.

Le Conseil municipal décide donc de procéder à l'aliénation du chemin « dit de la Nouette » et accepte les conditions d'échange.

REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la nouvelle répartition des sièges au conseil communautaire. Celui-ci sera composé de 44 membres dont 16 pour les Andelys et 28 pour les communes environnantes.

CIRCULATION RUE DE LA MESSE, RUE DE LA TROPLAIS, RUE DE DAUBEUF

Afin de réduire au maximum la vitesse excessive rue de Daubeuf, rue de la Messe, rue de la Troplais, le conseil municipal a décidé (9 pour- 1 abstention) d'installer des panneaux « STOP ». Une rue de la Troplais au niveau du n° 36 et une rue de Daubeuf au niveau du n° 14.

CHAUDIERE SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les devis de l'entreprise BEAUCOUSIN concernant le remplacement de la chaudière à la salle des fêtes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de demander d'autres devis avant de se prononcer définitivement.

Les travaux d'isolation seront à prévoir dans les années à venir.

DONS

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le don d'un montant de 1000.00 € ainsi que le don de monsieur CHARPENTIER Gilles d'un montant de 500.00 €

TERRAIN MOTO CROSS

Le Conseil municipal décide d'adresser à l'association STRATAGEM BIKE un courrier de mise en demeure dans lequel il sera mentionné que la commune reprendra le terrain mis à leur disposition si celui-ci n'est pas entretenu.

VIREMENT DE CREDIT TRAVAUX RUE D'HERQUEVILLE

2315 + 165 000 €

204133 – 165 000 €

QUESTIONS DIVERSES

Signalisation au sol rue Traversière

C'est dans un souci de sécurité qu'une signalisation au sol est envisagée à hauteur du N°1 rue Traversière.

Remerciement don accordé à la famille RAUX

Monsieur le maire fait part du courrier de la famille RAUX qui remercie la commune pour sa participation au voyage au canada de leur fils qui a participé à un tournoi de hockey sur glace.

Transport scolaire

Un courrier va être adressé à madame BERTOU vice présidente à la communauté de communes chargée des transports scolaires pour l'informer que le chauffeur du car le soir fait demi-tour au rond point de l'église.

Terrain rue Traversière

Le conseil municipal envisage de transformer le terrain situé rue Traversière d'une superficie de 1800 m² appartenant à la commune en jardin ouvrier.

Une photo du terrain sera insérée dans le prochain bulletin municipal pour aménagement l'an prochain.

La séance est levée à 21 h 30



COMPTE RENDU SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2013

Le 25 septembre 2013, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 septembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 4 juin 2013
- Primes du personnel et virement de crédit
- Convention accueil périscolaire et vacances scolaires
- Concours maisons fleuries
- Virement de crédit pour règlement travaux supplémentaires sur la RD65
- Achat parcelle de terrains appartenant aux conjoints CARRIERE rue du Mesnil
- Travaux toiture et maçonnerie côté Seine de l'église
- Restauration du tableau intitulé « la présentation de la robe de Joseph à Jacob » de l'église
- Enfouissement des réseaux rue Tristan Bernard et rue d'Herqueville
- Travaux assainissement en traverse rue Tristan Bernard
- Travaux agrandissement classe élémentaire
- Chauffage hall salle des fêtes
- Sens giratoire place de la Mairie

QUESTIONS DIVERSES

- Association STRATAGEM BIKE
- Vestiaire terrain de foot
- Clôture autour de la mare de monsieur KEMPF
- Radars pédagogiques
- Plaques de rues
- Abri de touche au stade
- Salle des fêtes
- Rampe d'accès mairie
- Plaque d'égout devant chez monsieur et madame LECOQ
- Epave bateau
- Sono appartenant à Jean Claude BARBET
- coût des travaux de voirie

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
(adjoints)

MRS R.JOHANS-R.VILCOQ
MMES E.BANCE-I.BACHELET

Absents excusés : MR X.LORTHIOS (pouvoir à MR L.HENOCH)
MME T.STAGE (pouvoir à MR LÉBOUCQ)

Absents : MMES M.DUBOIS-A.LETELLIER
MR M.GOSSENT

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Suite à la remarque de monsieur DUGUE la question concernant l'implantation de panneaux « STOP » va être rectifiée. Il a été indiqué dans le compte rendu que 2 panneaux allaient être installés, un rue de la Troplais au niveau du n°36 et un rue de Daubeuf au niveau du n°14 alors qu'il avait été décidé un troisième rue de la Messe au niveau de la ruelle des Bleuets.

PRIMES DU PERSONNEL ET VIREMENT DE CREDIT

Les primes sont reconduites au taux normal cette année pour les agents communaux. Celles-ci seront versées au mois de novembre.

Afin de pouvoir verser les salaires aux agents jusqu'au mois de décembre, il est nécessaire d'effectuer le virement de crédit suivant :

6488 + 20 000.00 €

6451 + 3 500.00 €

022 - 7 904 €

61523 - 14 096 €

6554 - 1 500.00 €

CONVENTION ACCUEIL PERISCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES

Il a été décidé d'ajouter un paragraphe dans lequel il sera mentionné qu'il est formellement interdit de jouer au ballon dans la salle des fêtes. A chaque vacance les trousseaux de clefs seront à retirer en mairie après état des lieux des locaux. Une fois les conventions modifiées, monsieur le maire sera autorisé à les signer.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Comme l'an dernier, la commune de Muids a organisé un concours communal. La remise des récompenses se déroulera le samedi 5 octobre.

Chaque candidat sera verra remettre un bon d'achat à retirer auprès des Etablissements LEMIRE (producteur de fleurs à INCARVILLE).

MR ET MME GROUARD	75 €
MME DEROUEN	70 €
MME POTEL	65 €
MR LAUNAY GILBERT	60 €
MME PYSZCZEK	55 €
MR ET MME SAUVALLE	55 €
MME COLOMBEL	55 €
MR ET MME LUTHI	50 €
MR LEMAIRE	50 €
MR ET MME BANCE	50 €
MR HAUCHARD	45 €
MR ET MME LETHIAIS	45 €
MR ET MME FONTAINE	40 €
MME DELAUNAY	40 €
MR LECOQ	35 €

MR ET MME SIMEON	35 €
MR ET MME DEPONT	35 €

Monsieur le Maire signale l'effort réalisé par les riverains des rues Nationale et Thierry de Martel pour l'entretien des trottoirs.

VIREMENT DE CREDIT POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUR LA RD65.

Afin de régler les travaux en plus-value sur la tranche ferme rue d'Herqueville (regard avec vanne de sectionnement, tranchées réseaux et fourreaux) il est nécessaire de réaliser le virement de crédit suivant :

21312 (agrandissement école) – 11 500.00 €

2315 (tvx RD65 et RD313) + 11 500.00 €

ACHAT PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT AUX CONSORTS CARRIERE RUE DU MESNIL

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à acquérir les parcelles de terrain cadastrées section F1325 d'une contenance de 24 m² où est implanté le transformateur rue du Mesnil et F1324 d'une contenance de 72 m² pour l'élargissement de la VC N°142 appartenant aux consorts CARRIERE au prix de 1 € le m².

Maître Brutus notaire à Louviers sera chargé d'établir l'acte. C'est une régularisation ces travaux ont été réalisés en 2001.

TRAVAUX TOITURE ET MACONNERIE COTE SEINE DE L'EGLISE

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à déposer un dossier de subventions auprès de la DRAC et du conseil général pour les travaux de toiture et de maçonnerie à l'église côté sud.

RESTAURATION DU TABLEAU INTITULE « LA PRESENTATION DE LA ROBE DE JOSEPH A JACOB » A L'EGLISE

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à déposer un dossier de subventions auprès de la DRAC et du conseil général pour les travaux de restauration du tableau de l'église intitulé « la présentation de la robe de Joseph à Jacob ».

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE TRISTAN BERNARD ET RUE D'HERQUEVILLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la programmation pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue Tristan Bernard et rue d'Herqueville est prévue 1^{er} trimestre 2014.

Au vu de cette présentation, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au BP 2014 la participation financière de la commune

- section d'investissement : 20 234.12 €

- section fonctionnement : 5 898.97 €

TRAVAUX ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE TRISTAN BERNARD

Le conseil municipal décide à l'unanimité de déposer en 2014 un dossier de demande de subvention pour les travaux d'assainissement rue Tristan Bernard pour réalisation en 2015.

TRAVAUX AGRANDISSEMENT CLASSE ELEMENTAIRE

En raison du grand nombre de dossiers de subvention reçus et de la sélection qui a dû être opérée, le projet d'agrandissement de la classe élémentaire n'a pas été retenu dans le cadre de la programmation 2013.

C'est pourquoi, le conseil municipal décide de renouveler sa demande pour la programmation 2014 auprès de l'Etat et du Département.

CHAUFFAGE HALL SALLE DES FETES

Monsieur le maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise DELAMARRE pour l'installation d'un chauffage dans le hall de la salle des fêtes.

Le montant de celui-ci s'élève à la somme de 1734.20 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

Le remplacement des portes d'accès est prévu.

SENS GIRATOIRE PLACE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le sens giratoire place de la Mairie. Désormais l'accès se fait côté salle des fêtes et la sortie des 2 côtés près de la cabine téléphonique sur la RD313.

QUESTIONS DIVERSES

Association STRATAGEM BIKE

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il s'est rendu accompagné d'un huissier sur le terrain mis à disposition de l'association en question afin de constater l'état déplorable de celui-ci. Toutes les remarques et photos sont consignées dans le procès verbal établi en double dont un exemplaire a été transmis à Madame la Présidente.

L'association est donc tenu de restituer à la commune le terrain propre et de lui reverser les arriérés de loyers).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'autorisation d'utiliser ce terrain n'est pas conforme car aucune enquête publique n'a été réalisée.

Vestiaire terrain de foot

L'entretien du chauffe-eau a été réalisé récemment, celui-ci est en parfait état de marche. Seul point négatif, le tuyau de gaz n'est pas identifié par la couleur jaune. Cette opération sera réalisée par le personnel communal.

Clôture autour de la mare de monsieur KEMPE

La clôture est en cours de réalisation

Radars pédagogiques

Monsieur VILCOQ a constaté que les radars pédagogiques ne fonctionnaient plus. Il en demande les raisons. Monsieur LEBOUCQ lui répond qu'ils n'ont pas assez de puissance du fait de la coupure d'électricité journalière. Afin de palier à cela, les radars vont être équipés prochainement de 3 batteries au lieu d'une seule.

Plaques de rues

Les plaques de rues sont arrivées. Elles seront installées prochainement.

Abri de touche au stade

L'abri de touche au stade a été installé par les agents communaux. Les parois dégradées seront remplacées.

Salle des fêtes

Monsieur HENOCH rappelle que chaque association qui loue la salle des fêtes doit disposer d'une trousse de secours.

Dans la cuisine, un micro ondes va être acheté prochainement. Le col de cygne du robinet va être remplacé.

Monsieur HENOCH demande que la cuisine soit lessivée, la porte entre le bar et la cuisine peinte et équipée d'une plaque aluminium.

Monsieur LEBOUCQ va demander à une entreprise pour venir nettoyer la hotte.

Le barillet de la porte d'entrée va être changé.

Dans les toilettes femmes le sens d'ouverture des portes va être modifié. Le sèche-mains va être remplacé par un plus performant.

Rampe d'accès mairie

Une fois les travaux terminés, monsieur LEBOUCQ va faire venir l'APAVE.

Plaque d'égout devant chez monsieur et madame LECOQ

La plaque d'égout devant chez monsieur et madame LECOQ va être remplacée.

Epave bateau

L'épave du bateau en bas de chez monsieur BENSI va être retiré par les agents communaux.

Sono appartenant à Jean Claude BARBET

Le conseil municipal ne souhaite pas racheter le matériel de sono appartenant à monsieur BARBET. Il peut donc le mettre en vente.

Coût des travaux de voirie

Monsieur le Maire fait un point sur le coût des travaux de voirie.

RD 65 (route d'Herqueville)

Montant des travaux	137 479.85 € HT - 164 425.90 € TTC
Subvention sur 95 390 € à 40 %	= 37 756 €
Travaux supplémentaires	= 8 464 € HT soit 10 122.94 € TTC
Subvention amende police	
22 300 € à 40 %	= 8 920 €

Total TTC 174 548.84 €
HT 145 943.85 €
Total subventions = 46 676 €
Récupération TVA : 22 595.03 €

travaux assainissement (Avenue Pierre Dupont) CCAE/COMMUNE

Participation communale : 53 871.37 € (dont 1344.30 € pour récupération des eaux de la cuisine de la salle des fêtes)

Enfouissement des réseaux (Avenue Pierre Dupont)

Enfouissement : 11 575.29 €
France Télécom : 3 018 €
Eclairage publique : 7 752.08 €

Exutoire des eaux pluviales de l'Avenue Pierre Dupont vers la Seine

Montant des travaux 32 249 € HT – 38 569.80 € TTC
Subvention 12 200 €
Récupération TVA : 4 992.79 €

Opération de sécurité face à la salle des fêtes Rue Nationale

Montant des travaux 32 938 € HT – 39 393.85 TTC
Subvention 12 200 €
Récupération TVA : 5 099.46 €

La séance est levée à 21 h 30



COMPTE RENDU SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2013

Le 27 novembre 2013, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 novembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 25 septembre 2013
- Augmentation loyers communaux
- Enquête publique société TERRALYS
- Prise de compétence du développement numérique par la CCAE
- Rapport VEOLIA
- Panneaux de signalisation rue Traversière et rue de l'Industrie
- Gratification stagiaire
- Non-valeur loyers Jean Jacques RICHARD
- Benne à vêtements
- Redevance occupation du domaine public par France Télécom
- Décision modificative (participation voirie et réseaux)
- Panneau interdiction aux poids lourds de + de 3 tonnes 5 sauf engins agricoles rue d'Herqueville

QUESTIONS DIVERSES

- SYGOM
- Plaques de rues
- Syndicat Eaux du Vexin Normand
- Espaces verts
- lampadaire rue d'Andé
- Eclairage public
- Panneau de bus à l'arrêt des Carrières
- Transports scolaires
- Plage
- Achat autoporté
- Réforme des rythmes scolaires
- Association STRATAGEM BIKE
- Bulletin municipal
- Arbre de Noël communal

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MMES E.BANCE-I.BACHELET –A.LETELLIER
MRS R.VILCOQ-R.JOHANS

Absents : MRS X.LORTHIOS-M.GOSSENT
MME M.DUBOIS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 SEPTEMBRE 2013

Le compte rendu du 25 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 0.90 % du loyer de mademoiselle COLOMBEL Elise à compter du 1^{er} janvier 2014.

ENQUETE PUBLIQUE SOCIETE TERRALYS (plate forme de compostage fertilisante de CUVERVILLE)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le dossier d'enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société TERRALYS en vue de procéder à l'extension de la plate forme de compostage située sur la commune de CUVERVILLE. Celle-ci s'est déroulée du 17 octobre au 19 novembre 2013.

Le conseil municipal désapprouve à l'unanimité (10 contre) ce projet pour les raisons suivantes :

- les camions qui vont venir retirer les bennes de déchets verts à la déchetterie vont endommager considérablement la rue du Mesnil. C'est pourquoi, le conseil municipal demande que le traitement des déchets verts soit fait sur le site de Muids et non pas à Cuverville.

- les déchets verts vont être mélangés à des produits non normés épandus sur des terrains de culture et risquent d'atteindre la nappe phréatique.

Afin de préserver au maximum celles-ci, monsieur le maire envisage de faire installer un piézo par l'entreprise TERRALYS. Ce piézo sera à la charge de TERRALYS.

PRISE DE COMPETENCE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE PAR LA CCAE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la CCAE lors de la dernière réunion du conseil communautaire en date du 30 septembre dernier a décidé d'adhérer au syndicat mixte très haut débit en intégrant dans ses statuts la compétence développement numérique

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

Ce syndicat sera chargé de l'étude ainsi que de la maîtrise d'œuvre. Une cotisation sera demandée aux communes (environ 0.6 à 0.80 €/habitants). Cette somme récoltée permettra de rémunérer les ingénieurs chargés des études et des dossiers de mise en œuvre.

Dans le syndicat il y aura 2 représentants pour chaque communauté de communes.

RAPPORT VEOLIA

Monsieur le maire fait un bref compte rendu du rapport de VEOLIA pour l'année 2012.

Le réservoir qui a une capacité de 1000 m³ est en bon état.

Les canalisations du réseau sur la commune sont principalement en 150 et 200 de diamètre.

Le château d'eau à un débit horaire de 50 m³ et un volume journalier de 113m³

Une grosse fuite a été relevée. Elle se situait rue des Aubépines (les hauts de bosregards)

La commune de Muids compte 898 habitants (454 abonnés-volume d'eau vendu de 34 832 m³)

Monsieur le maire rappelle que lorsque la société VEOLIA décèle une fuite d'eau chez un particulier, un courrier d'avertissement lui est adressé. A partir de ce moment, il est possible d'obtenir un dégrèvement. Pour cela, il faut envoyer un courrier à VEOLIA dans lequel on s'engage à réaliser les travaux et fournir des photos.

PANNEAUX DE SIGNALISATION RUE TRAVERSIERE ET RUE DE L'INDUSTRIE

Afin d'assurer la sécurité des usagers, monsieur le maire propose d'installer un panneau « STOP » rue de l'Industrie et rue Traversière.

Le conseil municipal décide (9 contre – 1 abstention) que le « STOP » rue de l'Industrie n'est pas nécessaire.

Vu le manque de visibilité rue Traversière à hauteur du carrefour du gros chêne, le conseil municipal décide (9 pour-1 abstention) qu'un panneau « STOP » est vital.

GRATIFICATION STAGIAIRE

Vu la demande d'accueil en stage pour les périodes du 8 au 19 avril 2013 et du 24 juin au 19 juillet présentée par mademoiselle CHAPELOT Charlène actuellement scolarisée au lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Evreux.

Vu les conventions de stage entre le lycée la stagiaire et la commune de Muids,

Le conseil municipal à l'unanimité :

- autorise le versement d'une gratification au titre de stage à mademoiselle CHAPELOT Charlène et fixe le montant à 300.00 €.

- autorise monsieur le maire à signer tout document ou ordre de paiement se rapportant au versement de cette gratification.

NON VALEURS LOYERS JEAN JACQUES RICHARD

Suite au dossier de surendettement de monsieur RICHARD Jean-Jacques, le

conseil municipal décide d'inscrire en non valeur la somme de 2809.03 € correspondant aux loyers impayés de celui-ci.

BENNE A VETEMENTS

Monsieur le maire présente la demande du pressing « A TOUT VAPEUR » des Andelys d'installer une benne à vêtement hors de la déchetterie .
Avant de prendre une décision, le conseil municipal souhaite savoir si les vêtements déposés à la déchetterie partent en recyclage ou en destruction.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR France TELECOM

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication pour l'année 2013 selon les tarifs suivants :
40.00 € le km d'artère souterraine
53.33 € le km d'artère aérienne
26.66 € le m² d'emprise au sol des installations.

DECISION MODIFICATION (participation voirie et réseaux)

Vu l'erreur concernant une imputation comptable madame la Trésorière demande de procéder au vote de crédit supplémentaire suivant :

Compte dépenses

1336 (9598.00 €)

13460 (9598.00 €)

PANNEAU INTERDICTION AUX POIDS LOURS DE + DE 3 TONNES 5 SAUF ENGINS AGRICOLES RUE D'HERQUEVILLE

Avec l'accord du conseil général le conseil municipal est favorable à la pose d'un panneau « interdiction aux poids lourds de + de 3 tonnes 5 sauf engins agricoles » un au niveau du n°18 rue Tristan Bernard et l'autre face au n° 2 rue du Mesnil.

QUESTIONS DIVERSES

SYGOM

Afin de maintenir en état la rue du Mesnil, monsieur DUGUE suggère que les camions qui vont à la déchetterie empruntent la rue de Voie puis la rue de l'Industrie.

Monsieur DUGUE trouve inacceptable que le SYGOM prenne des décisions sans avis du conseil d'administration.

Monsieur le maire précise que la commune n'a pas été consultée pour les modifications faites à la déchetterie. Une simple réunion de complaisance a été faite.

Monsieur le maire va adresser un courrier au SYGOM pour les avertir que les alimentations en eau, EDF, téléphone passent sur un terrain privé.

PLAQUES DE RUES

L'installation des plaques de rues est en cours.

SYNDICAT DES EAUX DU VEXIN NORMAND

Le syndicat des eaux du vexin normand va réaliser prochainement au plus tard fin mars des travaux qui vont permettre aux habitants du Gros Buisson et des Hauts de Bosregards d'avoir plus de pression en eau.

Monsieur le Maire rappelle que pour mélanger les eaux du Vexin avec celles du château d'eau de Villeret cela a demandé 10 ans.

Le syndicat ne prévoit pas d'augmentation du prix de l'eau qui est aujourd'hui à 2.15 € le m3.

ESPACES VERTS

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents de voirie, monsieur DUGUE suggère d'équiper le camion avec un aspirateur de feuilles.

LAMPADAIRE RUE D'ANDE

Après le passage de l'expert prévu le 5 décembre, le lampadaire rue d'Andé sera remplacé.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que l'éclairage public se coupe à minuit et se rallume à 4h 00 du matin.

Cette coupure a permis de réaliser une économie d'environ 1000 €

PANNEAU « ARRET DE BUS » aux Carrières

Le panneau « arrêt de bus » aux Carrières arraché va être remplacé.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur DUGUE informe le conseil municipal que le marché concernant les transports scolaires n'est pas encore passé.

Madame BERTOU vice présidente des transports scolaires à la CCAE avait proposée 2 prestataires, le conseil général en demande 4.

PLAGE

La vitre cassée va être remplacée.

ACHAT AUTOPORTE

Un tracteur tondeuse d'occasion a été acheté et livré en remplacement de notre tondeuse qui était irréparable. Ce matériel est indispensable pour la tonte des bords de Seine (chemins et sentes)

REFORMES DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires va coûter à la commune entre 20 et 30.000€ par an. La commune de Muids avec ses 3 classes aura besoin de 6 animateurs (2 par classes).

A ce sujet monsieur HENOCH informe le conseil municipal que la mairie de PORT MORT qui a mis en place la réforme dispose principalement de bénévoles instituteurs en retraite.

ASSOCIATION STRATAGEM BIKE

Monsieur le maire rappelle que la présidente de l'association a été destinataire du compte rendu du huissier.

Lors d'une prochaine réunion de conseil le devenir du terrain figurera à l'ordre du jour.

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur DUGUE rappelle que les membres du conseil qui souhaitent participer à la réalisation du bulletin municipal en cours sont les bienvenus..

ARBRE DE NOEL COMMUNAL

Monsieur HENOCH rappelle que le Noël de la commune est prévu le dimanche 15 décembre. Pour les enfants de + de 3 ans (séance de cinéma, goûter à la salle des fêtes, feu d'artifice)
pour les enfants de 0 à 3 ans les jouets seront déposés à domicile par monsieur LEBOUQC

La séance est levée à 21 h 45